



Conseil de sécurité

Distr. générale
2 mai 2018
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie

I. Introduction

1. Soumis en application du paragraphe 55 de la résolution [2372 \(2017\)](#) et du paragraphe 28 de la résolution [2408 \(2018\)](#) du Conseil de sécurité, le présent rapport rend compte de l'application desdites résolutions, et notamment de l'exécution du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS), ainsi que des principaux faits nouveaux survenus dans ce pays entre le 21 décembre 2017 et le 24 avril 2018.

II. Aperçu de la situation politique, sécuritaire et économique

A. Faits nouveaux d'ordre politique

2. Au cours de la période considérée, la situation a été principalement marquée par la crise politique résultant d'une motion de censure déposée contre le Président de l'Assemblée du peuple (Chambre basse) qui, source de tensions entre l'Exécutif et le Parlement fédéral et de sérieuses dissensions entre députés, est venue ralentir l'activité parlementaire fédérale et retarder la mise à exécution d'autres mesures prioritaires d'ordre politique. Cette crise suscitera également la mobilisation des forces de sécurité somaliennes et de forces irrégulières et un regain de tensions interclaniques venus accroître le risque d'affrontement armé dans Mogadiscio.

3. Une motion de censure déposée le 4 mars contre Mohamed Osman « Jawari », Président de l'Assemblée du peuple, au retour des quatre mois de vacances parlementaires fédérales est venue gravement aviver les tensions qui n'avaient cessé de monter depuis que le Gouvernement ait tenté d'arrêter et de révoquer des députés en 2017. La campagne menée contre le Président sera à l'origine d'une impasse entre deux camps de députés, sur fond d'allégations selon lesquelles les dirigeants du Gouvernement fédéral auraient concocté la motion pour faire pièce au dessein des députés de l'opposition de démettre le Premier ministre Hassan Ali Khaire. Des tentatives de médiation dont le soin a été confié notamment à une Commission spéciale de la Chambre haute composée de sept membres échoueront à régler la crise. Les milices dites proches des deux parties en présence auraient été en état de mobilisation dans la ville tout au long de la crise. Le Président Jawari démissionnera le 8 avril, déclarant vouloir prévenir toute autre escalade.



4. Du fait de la crise, le Gouvernement fédéral et les États fédérés n'ont pu s'atteler aux préparatifs des échéances électorales de 2020-2021, ni aller de l'avant dans l'entreprise de consolidation du fédéralisme, de réforme du secteur de la sécurité et de révision de la Constitution. S'étant réunis du 6 au 10 février, les membres du Conseil de sécurité nationale, à savoir les dirigeants du Gouvernement fédéral et des États fédérés, sont parvenus à un accord au sujet de l'appui financier et opérationnel à apporter aux forces régionales devant être intégrées dans les rangs des forces de police d'État. Ils ont également décidé de charger une commission technique de les saisir de propositions concernant le partage du pouvoir, la gestion des ressources, la répartition des recettes et un système électoral pour examen à leur réunion suivante prévue le 28 mars à Baidoa. Cette réunion sera toutefois reportée *sine die* à cause de l'impasse politique de Mogadiscio.

5. Le Président somalien, Mohamed Abdullahi Mohamed « Farmaajo », a été chaleureusement accueilli dans le Puntland et le Galmudug où il s'est rendu en visite pour la première fois du 7 au 24 janvier. Pour témoigner personnellement de son adhésion à l'entreprise locale de réconciliation des deux États, il a effectué par la route le trajet de Garowe à Gaalkacyo.

6. À l'occasion de cette visite, le Président a pris part, le 18 janvier à Dhuusamarreeb, à une cérémonie marquant la mise en place d'une administration unie du Galmudug résultant de l'accord de partage du pouvoir signé entre l'Administration intérimaire du Galmudug et l'Ahl al-Sunna wal-Jama'a le 6 décembre 2017 à Mogadiscio. Le transfert des fonctions de l'État d'Adado à Dhuusamarreeb, capitale de l'État constitutionnel, a commencé. On envisage de charger une commission d'arrêter les modalités de l'intégration des éléments d'Ahl al-Sunna wal-Jama'a dans les forces régionales du Galmudug. La commission chargée en février de fusionner les deux constitutions a rédigé un projet de constitution uniformisée dont le texte attend d'être approuvé par l'assemblée d'État. Toutefois, un litige non réglé concernant le nombre et la répartition entre les clans des sièges d'une assemblée d'État unie conduira les chefs traditionnels et communautaires des Saleebaan installés à Adado à décider le 11 avril de se retirer du Galmudug.

7. La procédure de mise en place du conseil de district s'est poursuivie dans l'État du Sud-Ouest. Le conseil de district de Berdali où siègent deux femmes a été installé le 24 janvier. À Baidoa, ni l'un ni l'autre des deux organes chargés de gérer la procédure de mise en place d'un conseil de district n'ont vu le jour. Le défaut de transparence est venu exacerber les tensions entre clans au sujet du partage du pouvoir à Baidoa. À Barawe, les différends intercommunautaires concernant la répartition de sièges ont empêché de mettre officiellement en branle la procédure de mise en place d'un conseil de district.

8. Le 21 janvier, le Président a révoqué Thabit Abdi Mohamed alors Gouverneur de Banadir et Maire de Mogadiscio, décision consécutive aux tensions nées entre ce dernier et le Gouvernement fédéral au sujet de l'aliénation ou de l'affectation de terres domaniales, de la responsabilité pour la sécurité dans la capitale et du statut de Banadir et de Mogadiscio. Le Ministre de l'information, Abdirahman Omar Osman « Yarisow », a été nommé nouveau maire.

9. On a assisté à un regain de tension entre le « Somaliland » et le Puntland au cours de la période considérée. Le 8 janvier, les forces du « Somaliland », ayant pris le contrôle de Tukaraq dans la région objet de litige de Sool, en ont délogé les personnels de sécurité et des douanes du Puntland, et ce, peu de temps après la visite effectuée par un ministre fédéral à Badhan dans la région objet de litige de Sanaag et celle du Président somalien à Garowe la veille. Le « Somaliland » a affiché l'intention d'accroître l'aide au développement qu'il apporte au Tukaraq et d'y maintenir sa présence sécuritaire. Les milieux politiques locaux font pression sur Abdiweli

Mohamed Ali « Gaas », Président du Puntland, pour l'amener à riposter, cependant que les responsables pro-« Somaliland » de « l'État du Khatumo » exigent de la nouvelle administration de ce dernier qu'elle se hâte de mettre en œuvre l'accord de paix qu'elle a signé avec le « Somaliland » en octobre 2017.

10. Le 1^{er} mars, le « Somaliland » a signé avec l'Éthiopie et une société privée établie à Doubaï un accord tripartite de gestion du port de Berbera, accord que la Chambre basse du Parlement fédéral viendra déclarer « nul et de nul effet », interdisant à la société en question d'opérer en Somalie, décision qui sera rejetée par le « Somaliland ». S'étant entretenu avec le Vice-Premier ministre des Émirats arabes unis le 14 mars à Abou Dhabi, le Président du « Somaliland » a convenu avec son interlocuteur que les Émirats arabes unis aideraient à former les forces de sécurité du « Somaliland » et que la construction de la base aérienne militaire et de la base navale de Berbera irait de l'avant comme prévu.

B. Faits nouveaux d'ordre sécuritaire

11. Dans l'ensemble, la sécurité reste précaire. Dans Mogadiscio, après une brève accalmie constatée en janvier, mois au cours duquel on a fait état pour l'essentiel d'attentats mineurs à l'engin explosif improvisé et d'assassinats ciblés, un double attentat-suicide à la voiture piégée perpétré le 23 février s'est soldé par environ 18 morts et 20 blessés. Revendiqués par les Chabab, ces attentats reflètent le mode d'exécution privilégié ces deux dernières années par cette organisation, lequel consiste à perpétrer des attentats mineurs suivis d'attaques d'envergure. En outre, les arrestations de responsables gouvernementaux par les forces de sécurité somaliennes à Mogadiscio ont donné lieu à des protestations et manifestations de la part des clans. Les assassinats ciblés revendiqués par les Chabab n'ont cessé de se multiplier.

12. Les Chabab ont perpétré le 2 mars trois attentats complexes distincts aux abords de Mogadiscio, le premier contre le camp d'entraînement de l'Armée nationale somalienne de Afgoye (Bas-Chébéli), situé à 25 kilomètres au nord-ouest de la capitale, le second à Balcad (Moyen-Chébéli), à 30 kilomètres au nord de la ville, le troisième l'ayant été non loin de Balcad contre un convoi de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) escorté par 75 soldats burundais.

13. Les Chabab ont continué de perpétrer des attaques contre les forces de sécurité somaliennes à l'intérieur et non loin de Boosaaso et des monts Galgalo dans le Puntland. L'attentat complexe à l'engin explosif improvisé que ses éléments ont perpétré le 7 février contre un poste de police de Boosaaso situé non loin du port maritime a coûté la vie à deux civils et fait quatre blessés parmi les agents de police. Des éléments des Chabab et des partisans de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) ont été tués par des frappes aériennes en février. On a fait état d'accrochages opposants des combattants pro-EIIL aux forces de sécurité somaliennes et aux milices locales, le dernier en date ayant eu lieu le 24 février dans la zone de Dacar.

14. Les frappes aériennes, y compris celles menées par l'armée de l'air américaine, sont désormais partie intégrante de l'offensive contre les fiefs et sanctuaires des Chabab dans le centre-sud de la Somalie et le Djoubaland, ainsi que contre les éléments pro-EIIL et les Chabab dans le Puntland. Ces frappes aériennes ont principalement visé le centre-sud et le sud, régions où sévissent les Chabab. Il y en a eu 20 au cours du premier trimestre de 2018, aucune n'ayant été enregistrée pendant la même période en 2017. Ces frappes n'ont pas baissé d'intensité depuis, 24 en ayant été dénombrées pendant le dernier trimestre de 2017, ce qui indique qu'elles se multiplient depuis avril 2017.

15. Les violences claniques n'ont pas cessé. C'est ainsi que 20 personnes ont été tuées et 30 autres blessées dans des heurts entre clans à Sanaag (district de Ceel Afweyn). On a imposé le couvre-feu et déployé des militaires et des policiers dans la zone. On a également continué de faire état de heurts entre éléments des forces de sécurité somaliennes, principalement à Mogadiscio et dans le Bas-Chébéli.

16. On a fait état d'une tentative de piraterie le 24 février, huit pirates armés qui ont tenté de détourner un pétrolier battant pavillon singapourien entre Caluula et le Yémen dans le golfe d'Aden ayant été repoussés par des gardes à bord. Le navire et son équipage seraient sains et saufs. On a enregistré trois tentatives de piraterie dans cette zone en 2017. On a déploré aucun cas de graves troubles civils au cours de la période considérée. Le 1^{er} avril, les Chabab ont perpétré des attentats complexes à la voiture piégée contre deux bases de l'AMISOM situées dans les localités de Mareer et Golweyn (Bas-Chébéli). Quatre soldats de l'AMISOM et 30 éléments des Chabab y ont perdu la vie.

C. Faits nouveaux d'ordre économique

17. La croissance de l'économie somalienne s'est poursuivie sans être assez forte pour permettre d'améliorer le sort du citoyen moyen. Plusieurs statistiques économiques majeures portant sur 2017 ont été publiées pendant la période considérée. La croissance du produit intérieur brut réel est revenue de 2,4 % en 2016 à 1,8 % en 2017 à cause de la terrible sécheresse qui, ayant frappé le pays pendant le premier semestre de 2017, a été à l'origine de la grave insécurité alimentaire dont ont souffert plus de 6 millions de personnes.

18. Sous l'effet de l'inflation causée par la sécheresse, laquelle est passée de 1,3 % en 2016 à 5,2 % en 2017, les denrées alimentaires ont renchéri. Les prix des cultures vivrières se sont envolés, venant mettre à mal le pouvoir d'achat des ménages. Grâce aux envois de fonds et à l'afflux d'aides réguliers, le taux de change (23,605 shilling somali pour un dollar) est demeuré stable en 2017. S'il est vrai que le secteur privé pourrait contribuer puissamment à soutenir la croissance et favoriser l'emploi, notamment des jeunes, ce qui viendrait faire reculer l'insécurité, l'environnement des affaires en Somalie reste structurellement fragile. À preuve, le pays est classé dernier sous quasiment toutes les rubriques majeures des résultats de l'enquête sur la réglementation des affaires (« *Doing Business* ») publiée par la Banque mondiale le 31 octobre 2017.

19. Le Gouvernement fédéral est bien mieux à même de mettre en œuvre sa politique budgétaire. Il a réussi à mobiliser 103,2 % des recettes intérieures, objectif fixé dans le budget de 2017. La situation des dons s'est sensiblement améliorée en 2017, 85 % des engagements ayant été honorés contre 50 % en 2016. Le volume total des recettes devrait s'établir à 274,6 millions de dollars en 2018.

20. S'étant réuni le 21 février, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) s'est félicité des progrès considérables accomplis par la Somalie dans le cadre du Programme de référence et a redit sa volonté d'aider le pays à atteindre dès que possible le point de décision prévu dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. La Banque mondiale et le FMI continuent de prêter à la Somalie le concours technique propre à lui permettre de réformer son économie et d'améliorer durablement sa discipline et sa performance budgétaires, l'ONU continuant, quant à elle, de promouvoir la stabilité politique, la réconciliation, la consolidation de l'état de droit et la véritable lutte contre la corruption. Lors de la Table ronde de haut niveau sur la Somalie, qui s'est tenue le 19 avril en marge des Réunions de printemps de la Banque mondiale et du FMI, il a été reconnu que des progrès non négligeables avaient été faits, ce qui pourrait ouvrir la voie à l'attribution

d'un don d'apurement des arriérés. Pour gagner de nouveau la confiance de ses créanciers, dans l'hypothèse où elle atteindrait bientôt le point de décision, la Somalie doit impérativement faire des progrès sur les plans économique et politique.

21. Les dépenses publiques ont augmenté au même rythme que les recettes, ayant été de 42,9 % en 2017, s'établissant à 243,7 millions de dollars. Le Gouvernement fédéral continue néanmoins de connaître des difficultés d'ordre budgétaire, les services de sécurité et d'administration auxquels vont presque 90 % du volume total des dépenses étant privilégiées à l'heure actuelle au détriment des services économiques et sociaux.

22. Conjuré en 2017, le spectre de la famine continue cependant de hanter la Somalie. La sécheresse de 2017 a causé de mauvaises récoltes et la perte de cheptel et de produits d'élevage, dont le montant s'est établi à 1,7 milliard de dollars entre novembre 2016 et juin 2017. Partant de l'évaluation de l'impact de la sécheresse et des besoins effectuée en janvier 2018, le pays s'est donné une stratégie à moyen et à long terme de lutte contre les risques de sécheresse et de famine.

III. Appui à l'entreprise de consolidation de la paix et d'édification de l'État

A. Établissement d'un État fédéral opérationnel

1. Renforcement du fédéralisme

23. Lors de la réunion du Conseil de sécurité nationale tenue du 6 au 10 février, le Gouvernement fédéral, les États fédérés et l'Administration régionale de Banadir ont signé un accord intérimaire de partage des recettes tirées des licences de pêche, accord aux termes duquel le Gouvernement fédéral est habilité à délivrer toutes licences de pêche dans les eaux situées au-delà de 24 milles marins mesurés à partir des côtes somaliennes à l'intérieur de la Zone économique exclusive, les États fédérés étant habilités à en délivrer pour la pêche dans les eaux situées en deçà de 24 milles marins mesurés à partir des côtes somaliennes, les recettes tirées de toutes licences devant être déposées dans un compte spécial à la Banque centrale de Somalie. Cet accord qui vient marquer une étape importante, doit conduire à la conclusion d'un accord général concernant la création de recettes et le partage des ressources et démontrer plus généralement l'intérêt de tout compromis pour le Gouvernement fédéral d'une part, et les États fédérés, d'autre part. Pour faire fond sur cet acquis, la commission technique composée de 10 membres issus du Gouvernement fédéral et des États fédérés constituée en février par le Conseil de sécurité nationale a fait à ce dernier, s'agissant de la répartition des pouvoirs entre le Gouvernement fédéral et les États fédérés, de la gestion des ressources et du partage de recettes, des propositions qu'il devrait adopter à sa prochaine réunion.

2. Révision de la Constitution

24. Le 18 janvier 2018, le Gouvernement fédéral a approuvé en Conseil des ministres la feuille de route politique pour un jeu politique inclusif (2017-2020), qui vient fixer les étapes et échéances des principaux processus politiques devant s'achever d'ici 2020 pour baliser le terrain dans la perspective de la tenue d'élections au suffrage universel en 2020-2021. La feuille de route a été approuvée à l'issue d'une série de consultations entre les organes constitutionnels et les dirigeants des États fédérés et leurs assemblées régionales. Un projet de memorandum d'accord fixant les repères clef, étapes majeures et résultats escomptés de l'entreprise de révision constitutionnelle a également été établi.

25. S'étant réunis les 22 et 23 janvier 2018 à Mogadiscio, les représentants du Ministère des affaires constitutionnelles, du Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation, de la Commission électorale nationale indépendante et de la Commission des frontières et de la Fédération se sont de nouveau engagés à coopérer à l'entreprise de révision de la Constitution. Le 22 décembre 2017, le Forum des ministères des affaires constitutionnelles a arrêté une stratégie commune de dialogue avec la société civile à l'occasion de la procédure de révision, qui comporte plusieurs formules de diffusion d'information, de consultation citoyenne et d'instruction civique. Réuni de nouveau les 15 et 16 mars, le Forum a déclaré que l'assemblée nationale constituante devrait être convoquée en avril. Des différends opposant les organes d'exécution touchant le contrôle du budget et la répartition des fonctions et attributions sont toutefois venus retarder la convocation de la constituante, différends qui subsistent, même si l'intervention du Président somalien a permis d'aboutir à un mémorandum d'accord venu préciser la répartition des fonctions et attributions.

3. Prévention et règlement des conflits

26. Le but étant d'asseoir la paix et la sécurité à Gaalkacyo, à la suite de l'élimination des barrages routiers et de la normalisation de la circulation dans toute la ville le 16 décembre, un détachement de l'Armée nationale somalienne constitué d'éléments de deux divisions basées dans le Puntland et le Galmudug a été dépêché sur place dans un but dissuasif. La police conjointe de Gaalkacyo forte de 200 agents issus des rangs de l'une et l'autre parties a continué de donner satisfaction mais n'en a pas moins besoin de moyens supplémentaires sous forme d'équipement et de complément de formation. Des dignitaires de clans bien connus du nord et du sud de Gaalkacyo ont constitué une commission de paix comportant des sous-comités des femmes, des jeunes et des milieux d'affaires, le but étant de donner aux intéressés voix au chapitre à l'occasion du processus de paix local. La MANUSOM a continué de collaborer avec les administrations fédérale, fédérée et locale ainsi qu'avec les partenaires pour dégager une approche coordonnée s'agissant d'accompagner les initiatives de paix locales.

27. Au cours de la période considérée, la MANUSOM a continué de soutenir l'entreprise de consolidation et de pérennisation de la paix. C'est ainsi qu'en février, elle a organisé conjointement avec le Gouvernement fédéral et le Gouvernement norvégien un colloque de trois jours sur la paix et la réconciliation. Ce colloque, auquel ont pris part plus de 30 spécialistes nationaux et internationaux, ainsi que des responsables gouvernementaux, des fonctionnaires des Nations Unies et des diplomates, se voulait l'occasion de dégager une interprétation commune du conflit somalien et de proposer des recommandations d'ordre pratique de nature à permettre de réduire et prévenir la violence et d'asseoir durablement une paix fondée sur l'inclusivité. Le Gouvernement fédéral travaille à arrêter sa contribution à la feuille de route de la réconciliation nationale.

28. Le nouveau Ministre de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation, Abdi Mohamed Sabriye, a organisé les 6 et 7 mars un atelier consacré à la réconciliation nationale à l'occasion duquel il s'est arrêté sur la mission clef confiée à son ministère dans cette entreprise. Faisant observer qu'il était nécessaire de rapprocher les dynamiques de réconciliation des autres entreprises d'édification de l'État et de consolidation de la paix, le Ministre a dit qu'il voulait favoriser les entreprises de réconciliation inclusives et ouvertes à la participation de tous et renforcer les mécanismes de coordination existants.

29. Le 16 mars, le Président somalien a tenu une réunion avec les forces vives de l'État du Sud-Ouest parties à l'entreprise de réconciliation, le but ayant été de trouver

une solution aux tensions entre clans de Marka (Bas-Chébéli). Les parties prenantes ont tenu le 26 mars à Mogadiscio une conférence inaugurale au cours de laquelle le processus de paix du district de Marka a été officiellement lancé. Elles ont également décidé de charger un comité des questions de paix, de stabilisation et de développement communautaire. Elles tiendront une autre conférence à Marka à une date non encore arrêtée. Le 20 mars, à une réunion de suivi de la réunion du 16 mars organisée par le Ministre de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation et à laquelle ont participé des personnalités politiques impliqués dans le processus, il a été convenu d'une formule de représentation des Bimal, Habar Ghidir et autres sous-clans. Il subsiste cependant un désaccord au sujet du rôle que les autorités de l'État du Sud-Ouest pourraient jouer dans ce processus de réconciliation.

30. Ayant séjourné à Hargeisa les 10 et 11 janvier, mon Représentant spécial pour la Somalie s'y est entretenu avec des représentants de l'administration et des organisations de la société civile du « Somaliland » au lendemain de l'élection présidentielle du « Somaliland » de 2017 et a encouragé toutes les parties à veiller au respect des échéances fixées pour les législatives de 2019. Il a confirmé que l'ONU se tenait prête à accompagner toutes les parties au dialogue entre la Somalie et le « Somaliland »

4. Appui aux élections au suffrage universel

31. La feuille de route politique adoptée le 18 janvier fixe des priorités et des échéances repères dans la perspective de la tenue d'élections pluralistes au suffrage universel en 2020-2021 dans le cadre général de gouvernance, qui envisage notamment la révision de la Constitution, la mise en place du dispositif légal électoral et les préparatifs électoraux. Comme le veut la feuille de route, qui prévoit l'adoption de la loi électorale d'ici à la fin de l'année 2018, les représentants du Gouvernement fédéral et des États fédérés ont examiné, lors d'une réunion technique, diverses formules de représentation pour le pays. La feuille de route prescrit en outre d'arrêter les modalités d'inscription sur les listes électorales en 2018 et d'organiser une campagne d'inscription des électeurs sur toute l'étendue du territoire national que la Commission électorale nationale indépendante lancera en 2019.

32. Le Gouvernement fédéral, les États fédérés et l'administration régionale de Banadir ayant conclu l'Accord de Mogadiscio le 5 novembre 2017, la Commission électorale nationale indépendante a été priée de prendre langue avec les forces vives dans tout le pays dans le délai de 90 jours pour discuter de tous obstacles à l'organisation d'élections. Elle a mené, de la mi-décembre 2017 à la mi-mars 2018, avec le concours de la MANUSOM, de vastes consultations sur toute l'étendue du pays dans le Banadir, le Galmudug, le HirChébéli, le Djoubaland, le Puntland et l'État du Sud-Ouest, et dans sept endroits différents aux États-Unis d'Amérique, au Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord et en Suède où vivent des membres de la diaspora somalienne. À ces occasions, elle s'est entretenue avec des responsables régionaux, des sages, des membres de partis politiques, des chefs religieux, des représentants de groupements de femmes et de jeunes et d'organisations de la société civile qui ont dans l'ensemble exprimé l'avis que le citoyen somalien était fortement acquis au principe de la tenue d'élections pluralistes au suffrage universel lors des prochaines échéances électorales fédérales aux lieu et place d'arrangements de partage du pouvoir d'inspiration clanique.

B. Questions transversales

1. Égalité des sexes et autonomisation de la femme

33. La MANUSOM s'est donnée une stratégie en vue de parvenir à la parité d'ici à 2021. Le 8 mars, les membres du personnel des Nations Unies présents en Somalie et d'autres représentants de la communauté internationale ont célébré la Journée internationale de la femme partout dans le pays, aidant le Gouvernement à organiser des activités visant sensibiliser chacun à la question de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

34. Ayant été renforcée par la nomination d'une conseillère en matière de parité, la Commission électorale nationale indépendante a désormais les moyens de promouvoir en son sein et à l'occasion des processus électoraux son programme de promotion de la parité et ses projets concernant la question des femmes et de la paix et de la sécurité.

2. Mobilisation de la jeunesse

35. À la suite de la Conférence nationale de la jeunesse tenue en décembre 2017, il a été créé avec le concours du Programme des Nations unies pour la population (FNUAP) un Conseil national de la jeunesse intérimaire composé de neuf membres représentant les États fédérés, les jeunes handicapés et les clans minoritaires. Le 30 janvier, le Gouvernement fédéral, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ont lancé l'*Open Innovation Challenge* (concours d'innovation), l'idée en étant de voir les jeunes prendre l'initiative de solutions aux problèmes auxquels sont confrontés les personnes déplacées en Somalie. Organisé les 20 et 21 février à Hargeisa en partenariat avec le Ministre de la jeunesse et des sports du « Somaliland » et l'Organisation-cadre de la jeunesse du « Somaliland », le sommet dit de « Kulan Youth », qui a réuni 600 représentants de jeunes de l'ensemble du « Somaliland », se voulait l'occasion de célébrer la Journée nationale de la jeunesse du « Somaliland ». Agissant avec le concours du FNUAP et en collaboration avec les ministères du travail, des affaires sociales et de l'éducation, le Réseau somalien d'éducation des jeunes par les pairs et plusieurs organisations non gouvernementales de jeunes ont, en se servant de techniques du monde du théâtre et de la mise en scène, conduit des activités visant à susciter des changements d'attitude face à la violence sexiste et aux pratiques nuisibles comme les mutilations génitales féminine – activités qui, au cours de la période considérée, ont touché plus de 10 000 jeunes scolarisés ou non scolarisés. Un nouveau programme de promotion de la jeunesse associant le FNUAP et ONU-Habitat a vu le jour en février 2018.

C. Coordination des initiatives en faveur du développement

36. Présentant en janvier 2018 les résultats de l'évaluation des besoins consécutifs à la sécheresse lors d'une manifestation de haut niveau organisée à Mogadiscio, le Gouvernement fédéral a décrit les facteurs et l'impact de la sécheresse chronique et esquissé les solutions à long terme susceptibles de permettre de prévenir la famine au lendemain des périodes de sécheresse. Même si l'intervention humanitaire en cours demeure essentielle s'agissant de sauver des vies, la Somalie et ses partenaires internationaux gagneraient à définir des stratégies qui, venant combiner les interventions humanitaires durables et les initiatives de développement, permettraient de s'attaquer aux causes profondes des crises à répétition.

37. Tout ce que la Somalie entreprend pour assurer son relèvement et sa résilience à long terme trouve son fondement dans le Plan de développement national. Le pays a entrepris plus résolument de pourvoir au pilotage et à la coordination efficaces de l'exécution dudit Plan, ses partenaires internationaux collaborant étroitement pour dégager et mettre à exécution des initiatives venant concourir à la mise en œuvre des priorités définies par lui. Le volume de l'aide au développement du pays ne cesse d'augmenter, s'étant élevé à 742 millions de dollars en 2017.

IV. Solution globale pour la sécurité

A. Coordination internationale

38. Comme convenu lors de la conférence sur la sécurité qui s'est tenue à Mogadiscio le 5 décembre 2017, le Gouvernement fédéral et les partenaires internationaux ont ensemble arrêté un plan de transition général, le but étant d'aider les institutions de sécurité somaliennes à assumer pleinement leur mission. Ce plan qui prévoit des activités opérationnelles, la mise en place d'institutions, et des mesures d'appui à l'entreprise de stabilisation, à la prévention et à la mise en échec d'actes de violence extrémiste, identifie les zones géographiques prioritaires où l'on pourrait accélérer la transition et définit le rôle d'appui confié aux partenaires internationaux dont l'Union africaine, l'Union européenne et les États-Unis. La MANUSOM et le BANUS ont facilité cette collaboration, notamment en effectuant des missions de collecte d'informations dans les États fédérés. Lors d'importantes réunions tenues au cours de la période considérée, notamment les 15 et 31 janvier et le 11 mars, le Gouvernement fédéral et les partenaires internationaux se sont appesantis sur le plan de transition.

B. Volets de la solution globale pour la sécurité

Volet 1

Faciliter les opérations de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et renforcer son efficacité

39. On n'a toujours pas enregistré de nouveau progrès sous ce volet. Toutefois, la préparation imminente du transfert des fonctions de sécurité aux forces de sécurité somaliennes, assorti de conditions, devrait amener les partenaires internationaux, les institutions fédérales compétentes et les États fédérés à coopérer plus étroitement, le but étant de se concerter pour apporter leur appui aux opérations projetées par l'AMISOM et lui donner les moyens de son efficacité.

40. Au 1^{er} janvier, le BANUS prêtait appui jusqu'à 21 626 personnels en tenue de l'AMISOM, comme le prescrit la résolution [2372 \(2017\)](#) du Conseil de sécurité. Grâce au concours du BANUS, l'AMISOM a transféré, entre le 26 mars et le 17 avril, une unité de police constituée forte de 150 hommes de la Sierra Leone à Kismayo. Il a en outre continué de prêter un appui non létal aux 10 900 soldats de l'Armée somalienne dans 20 endroits choisis pour des opérations conjointes avec l'AMISOM, tel qu'autorisé par le Conseil de sécurité.

41. Comme les Chabab tiennent la base d'opérations avancée de Leego située sur le principal itinéraire d'approvisionnement de l'axe Mogadiscio-Baidoa, le BANUS a continué d'approvisionner par pont aérien les soldats de l'AMISOM et de l'Armée somalienne se trouvant dans le secteur 3. Le BANUS a affrété un hélicoptère de plus pour renforcer ses moyens d'appui. Depuis janvier, il achemine par voie maritime les

rations destinées aux soldats de l'AMISOM basés à Barawe, en attendant que l'Union européenne remette en état de la piste d'atterrissage de la localité.

42. Ayant tenu une réunion au sommet le 2 mars à Kampala sous les auspices du Président ougandais, Yoweri Museveni, en sa qualité de porte-parole, les pays fournisseurs de contingents de l'AMISOM ont, dans un communiqué, demandé instamment au Conseil de sécurité de réexaminer sa décision de réduire les effectifs de l'AMISOM, arguant que les réductions et le calendrier envisagés dans la résolution [2372 \(2017\)](#) n'étaient pas réalistes et viendraient remettre en cause les acquis de l'AMISOM, et ont demandé de ramener les effectifs à leur précédent niveau, sachant que l'Armée nationale n'avait pas les moyens de sa mission. Les pays fournisseurs de contingents ont également demandé à l'ONU de dégager des contributions des États Membres des fonds suffisants pour permettre de donner durablement et de façon prévisible à l'AMISOM les moyens de s'acquitter efficacement de sa mission, y compris en mettant à sa disposition des facilitateurs et multiplicateurs de force. Les pays fournisseurs de contingents ont en outre demandé aux responsables de l'Union africaine et à la hiérarchie de l'AMISOM ainsi qu'au Gouvernement fédéral d'arrêter un plan de transition réaliste à leur soumettre pour examen à leur prochaine réunion au sommet.

43. Au cours de la période considérée, le Service de la lutte antimines de l'ONU a formé plus de 3 000 soldats de l'AMISOM aux techniques de neutralisation, d'enlèvement et de détection d'engins explosifs improvisés. Il a aidé l'AMISOM à assurer la protection d'infrastructures clefs en fournissant 34 chiens détecteurs d'explosifs à 17 équipes de détection canines. Il a également créé une cellule de neutralisation de la menace chargée de renforcer la coordination des activités menées par l'AMISOM, le Gouvernement fédéral, les États fédérés, les forces de sécurité somaliennes et les partenaires internationaux pour neutraliser cette menace. Le 22 janvier, le Commandant de l'AMISOM et le Service ont lancé l'édition d'un livret de formation à la neutralisation de la menace des engins explosifs improvisés à l'usage des soldats et personnels de l'AMISOM. Ce livret propose en langues amharique, anglaise, française et somali des renseignements détaillés sur les différents types d'engins et énumère les programmes de formation aux techniques de détection offerts par le Service.

44. Le Kenya s'est joint à l'Éthiopie, au Nigéria et à l'Ouganda pour signer le mémorandum d'accord tripartite concernant le remboursement des équipements appartenant aux contingents et l'auto-entretien desdits contingents. Le Burundi a entamé la procédure de signature du mémorandum d'accord cependant que Djibouti s'est dit prêt à le signer dès qu'il aura achevé ses négociations avec l'Union africaine et l'ONU. L'Éthiopie, le Kenya et l'Ouganda ont demandé un remboursement au titre de la perte d'équipement et matériel dans des hostilités en Somalie. Djibouti a déployé du matériel supplémentaire pour contingents en janvier 2018 comme prévu par le mémorandum d'accord tripartite.

45. Depuis mon dernier rapport, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Armée nationale somalienne a reçu 475 645 dollars, 347 251 dollars et 4 997 160 dollars du Danemark, de la Suède et du Royaume-Uni respectivement. Les ressources du Fonds, dont le montant s'élève à 7 326 728 dollars à l'heure actuelle, permettront de financer l'Armée somalienne approximativement jusqu'au mois d'août 2018. Par contre, le Fonds d'affectation spéciale à l'appui de l'AMISOM, qui n'a pas reçu de nouvelles contributions, affiche à l'heure actuelle un solde non engagé de 1 million de dollars.

Volet 2**Renforcer les institutions somaliennes chargées de la sécurité**

46. Le volet 2 s'est poursuivi principalement au niveau des experts et a porté sur le soutien à fournir à l'Armée nationale somalienne (volet 2a), à la police (volet 2b) et aux secteurs judiciaire et pénitentiaire (volet 2c).

47. Pour donner suite à la décision prise par le Conseil national de sécurité à la réunion qui s'est tenue du 6 au 10 février 2018, en vue de l'intégration des forces somaliennes chargées de la sécurité, comme à Darouich, il faudra fermement appuyer les structures de police afin de veiller à l'intégration, à la formation et à la vérification des antécédents des agents.

48. L'application des recommandations issues de l'évaluation de l'état de préparation opérationnelle de 2017 s'est poursuivie. Les divergences d'opinion entre le Ministère de la défense et le nouvel état-major de l'Armée nationale somalienne ont retardé l'approbation de la nouvelle structure de l'armée mais des progrès ont été accomplis en ce qui concerne l'intégration des 2 400 soldats des forces de défense du Puntland dans l'Armée nationale. Au cours de la période considérée, la MANUSOM et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) ont soutenu la formation aux droits de l'homme et l'enregistrement biométrique de ces forces et vérifié si des enfants y étaient enrôlés, ce qui a permis de recenser 17 mineurs parmi les 2 037 soldats enregistrés jusqu'à présent. L'enregistrement des 363 soldats restants devrait commencer le 1^{er} avril.

49. L'élaboration du plan pour la police fédérale somalienne a commencé. La MANUSOM a également fourni des conseils stratégiques au comité technique conjoint, un organe créé pour coordonner la mise en œuvre du nouveau modèle d'organisation de la police aux niveaux des États et de la Fédération. En fonction des plans établis pour la police des États membres de la Fédération, élaborés par chacun d'entre eux, le comité technique conjoint a recensé une série de priorités en la matière pour 2018, qui ont été avalisées par la suite en février par le Conseil des commissaires de police. Les donateurs ont fait des promesses de dons dans le cadre du nouveau programme de police conjoint, afin d'appuyer la mise en œuvre de ces priorités. Le 26 mars, la MANUSOM a facilité la tenue d'une conférence de haut niveau à Hargeisa en vue de l'élaboration d'un plan structuré de réforme de la police du « Somaliland ». La réunion faisait suite à une conférence analogue sur les secteurs judiciaire et pénitentiaire en janvier, qui a témoigné de la volonté de la nouvelle administration de travailler avec l'ONU afin de renforcer le fonctionnement de la justice dans le « Somaliland ».

50. Le 24 janvier, le Ministère fédéral de la justice et les cinq Ministres d'état à la justice ont signé un accord politique portant sur un Dispositif judiciaire et pénitentiaire pour la Somalie. Certains aspects techniques de l'accord sont toujours à l'examen au niveau fédéral tandis que la formulation des plans de mise en œuvre au niveau des États se poursuit. Entretemps, les initiatives visant à prévenir l'extrémisme violent se sont poursuivies par l'entremise du Programme conjoint pour l'état de droit en Somalie, y compris l'achèvement de la phase 1 (un tribunal et une aile) de la prison et du palais de justice de Mogadiscio, qui devraient accueillir le procès et l'incarcération des prévenus dans des affaires à haut risque touchant les Chabab qui relèvent de la justice civile. La phase 2 du Projet pilote de réadaptation des prisonniers à haut risque à Baïdoa devrait se terminer d'ici au 30 avril.

51. Le Service de la lutte antimines de l'ONU a aidé l'Autorité somalienne de gestion des explosifs à arrêter un Plan de lutte antimines pluriannuel pour la Somalie, qui a été lancé le 15 février au cours de la vingt et unième Réunion internationale des directeurs de programmes nationaux de lutte antimines et des conseillers de l'ONU,

organisée à Genève. La stratégie porte sur la protection, l'emploi des jeunes, les compétences professionnelles et la stabilité. Le Service a continué entretemps de former et d'équiper la police des États et de la Fédération en ce qui concerne la neutralisation des engins explosifs. Les équipes formées par le Service ont détruit en toute sécurité 158 restes explosifs de guerre et procédé à des enquêtes consécutives aux explosions sur 28 théâtres où des engins explosifs improvisés avaient été déployés.

52. Au cours de la période considérée, le Service de la lutte antimines a déployé 41 relais communautaires dans les districts repris dans les secteurs sud et central afin de diffuser auprès des populations locales des messages d'éducation aux risques des dangers explosifs et de promouvoir des discussions de groupe pour recenser les causes profondes de l'extrémisme violent, de manière à proposer des mesures d'atténuation. Les agents de liaison ont facilité 250 discussions de groupe, auxquelles ont participé 3 038 personnes venant d'horizons divers, dont 64 % d'hommes et 36 % de femmes. Les participants ont indiqué que le chômage et l'absence d'éducation étaient les deux facteurs principaux qui débouchaient sur l'extrémisme violent.

53. Pour renforcer la confiance des populations dans les districts, le Fonds pour la stabilité de la Somalie a continué d'appuyer des initiatives portant sur les infrastructures locales et la remise en état des installations publiques à Adal, Bardera, Kismayo et Mahadday Weym, ainsi qu'une action de réconciliation locale à Gaalkacyo et une analyse ventilée par sexes du district de Buulobarde. Le Service de la lutte antimines a continué de promouvoir des activités de stabilisation au niveau des populations grâce au nettoyage des dispositifs dangereux qui menacent 59 communautés. Par ailleurs, 160 évaluations d'infrastructures publiques non opérationnelles ont été menées, les résultats ayant ensuite été communiqués aux partenaires locaux chargés de la résilience et du relèvement de manière à assurer le bon déroulement des opérations.

Volet 3

Stabilisation, relèvement à l'échelle locale et consolidation de l'autorité de l'État

54. Un forum de la stabilisation s'est déroulé le 29 mars avec les partenaires internationaux et des représentants de la Fédération et des États, qui ont souligné l'importance de la stabilisation dans le cadre de la transition générale en matière de sécurité, ainsi que le rôle des États pour ce qui est de renforcer la mise en œuvre des initiatives connexes. Des ateliers se sont tenus en février sous la direction des Ministères de l'intérieur des États membres de la Fédération (Galmudug, Djoubaland, État du Sud-Ouest) et en mars (HirChébéli) en vue de l'élaboration des plans de stabilisation envisagés dans le Pacte de sécurité. À l'issue de l'atelier de la réconciliation entre les clans Abgal et Shiidle, les autorités du district de Balcad ont choisi une équipe de facilitation principale, composée de représentants des gouvernements et des communautés, qui sera chargée d'établir les priorités.

Volet 4

Prévenir et combattre l'extrémisme violent

55. La MANUSOM a continué de soutenir le Gouvernement fédéral dans l'application de la stratégie nationale visant à prévenir et combattre l'extrémisme violent. Le texte de la stratégie révisée a été traduit en somali et a reçu l'aval du cabinet. Au niveau fédéral, un bureau de coordination chargé de prévenir et de combattre l'extrémisme violent a été créé au Cabinet du Premier Ministre et un coordonnateur fédéral a été désigné. Les ministères et les États membres de la Fédération ont également élaboré des plans d'action locaux avec l'appui de la

Mission, afin de recenser les besoins prioritaires et de présenter des solutions locales en vue de prévenir le recrutement et la radicalisation.

56. La MANUSOM a continué d'appuyer le Programme de réadaptation des déserteurs du Gouvernement fédéral en facilitant la coordination avec les partenaires et les donateurs et en apportant un appui technique à l'élaboration d'instructions permanentes en vue de l'accueil, du contrôle et de la réintégration des déserteurs. Trois centres de réadaptation pour les déserteurs masculins sont opérationnels à Mogadiscio, Baidoa et Kismayo. En avril, ils avaient aidé respectivement 83, 197 et 119 déserteurs.

C. Planification de la transition

57. Depuis le 4 décembre 2017, le Gouvernement fédéral encadre l'élaboration d'un plan en vue du transfert aux autorités somaliennes des responsabilités en matière de sécurité, en privilégiant quatre domaines : le transfert opérationnel de sites de l'AMISOM aux forces de sécurité somaliennes ; le renforcement des capacités institutionnelles ; la mise en œuvre du dispositif national de sécurité ; l'harmonisation des activités d'appui telles que les initiatives en faveur de la stabilisation, la gouvernance locale et la prévention et la répression de l'extrémisme violent, dans les sites qui seront transférés de l'AMISOM. Le groupe chargé de l'élaboration du plan s'est rendu dans tous les États membres de la Fédération pour solliciter leurs avis concernant le projet. Le Conseiller à la sécurité nationale a ensuite diffusé un avant-projet du plan de transition, qui a été salué le 11 mars par les partenaires internationaux. L'exécution du plan sera encadrée par une équipe dirigée par le Gouvernement fédéral, en collaboration avec les États membres de la Fédération et les partenaires internationaux, grâce aux contributions techniques fournies dans le cadre des volets de la solution globale pour la sécurité.

V. Droits de l'homme et protection des droits de l'homme

A. Droits de l'homme

58. Au cours de la période considérée, les atteintes à la liberté d'expression se sont poursuivies, avec six arrestations arbitraires et la condamnation de deux journalistes arrêtés dans le « Somaliland » à des peines de prison qui ont été commuées en amendes. Un organe de presse a été muselé et de nouvelles restrictions ont été imposées aux journalistes. Si le nombre de victimes parmi les civils a baissé au cours de la période considérée, plus d'une centaine d'enlèvements attribués aux Chabab ont été signalés. Les détentions prolongées en l'absence de contrôle juridictionnel, notamment de personnes suspectées d'appartenir aux Chabab, ont continué d'être recensées dans le Puntland.

59. Un civil a été blessé au cours d'une frappe aérienne menée par un appareil non identifié dans le Bas-Djouba, tandis qu'un autre civil a été tué par l'AMISOM à Hiraan. Un prisonnier est décédé en détention à la prison centrale de Mogadiscio. Deux femmes ont été violées et deux autres blessées par la police dans un camp de déplacés dans le Puntland. Trois sentences de mort ont été prononcées et une personne condamnée à la peine capitale a été relâchée, après avoir été pardonnée par la famille de la victime.

B. Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme

60. Une série d'exposés sur les droits de l'homme ont été faits aux membres des forces de défense du Puntland appelés à rejoindre l'Armée nationale somalienne. La tenue d'exposés faisait partie des mesures recensées au cours de l'évaluation des risques de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme. La MANUSOM et l'UNOPS ont insisté auprès des responsables militaires du Puntland afin d'obtenir la confirmation que seules les troupes qui avaient suivi une formation seraient pressenties en vue d'une intégration et de veiller à ce que les 91 soldats qui avaient été enregistrés mais n'avaient pas été formés aux droits de l'homme le soient. Le groupe de travail technique de l'AMISOM, de la MANUSOM et du BANUS chargé de faire appliquer la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme a repris ses réunions mensuelles et passé en revue les options pour consolider l'action menée afin de demander des comptes aux auteurs de violations ; il a été proposé notamment que l'AMISOM donne suite aux violations présumées dans les 90 jours.

C. Les enfants en période de conflit armé

61. Au cours de la période considérée, l'Équipe spéciale de surveillance et d'information a confirmé 1 349 cas de violations graves, concernant 999 enfants, dont 173 filles. Ont été signalés en tout 550 enlèvements, 448 recrutements, 72 cas de violences sexuelles, 99 meurtres et 26 cas d'enfants blessés par les forces et les groupes armés. Deux hôpitaux ont été pillés, 43 écoles ont fait l'objet d'attaques et sept cas de refus de fourniture d'aide humanitaire ont été signalés.

62. Le 19 janvier, 36 enfants ont été repris aux Chabab par les forces spéciales de l'Armée nationale somalienne dans le Moyen-Chébéli. Six d'entre eux ont été hospitalisés pour recevoir des soins médicaux et les autres ont été emmenés dans un centre de réintégration soutenu par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) à Mogadiscio.

D. Prévenir les violences sexuelles

63. L'ONU a continué de recevoir des rapports sur des violences sexuelles dans l'ensemble du pays, qui touchaient principalement les femmes et les filles vivant dans des zones de déplacés. L'expulsion de plus de 3 000 familles à Mogadiscio les 29 et 30 décembre 2017 a concouru à la dégradation des conditions de protection des déplacés qui laissaient déjà fortement à désirer. En collaboration avec le sous-groupe de la violence sexiste, le FNUAP a mobilisé 70 travailleurs sanitaires et conseillers psychosociaux afin de fournir des services et des informations aux victimes de la violence sexiste. Le sous-groupe a sensibilisé et formé 2 257 filles, 7 886 garçons, 32 015 femmes et 6 815 hommes, le but étant de renforcer leur capacité de prévenir la violence sexiste.

VI. Situation humanitaire

64. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, une vaste entreprise de prévention de la famine et une pluviométrie inespérée pendant la saison du *deyr* (septembre à novembre) de 2017 ont permis d'éloigner le spectre de la famine. Environ 5,4 millions de personnes, leur nombre ayant précédemment atteint un pic de 6,2 millions, ont toujours besoin d'assistance, le nombre de ceux qui en ont besoin de toute urgence ayant reculé de 3,2 millions à 2,7 millions de

personnes. Un demi-million de personnes relèvent de la phase de classification 4 (état d'urgence). Plus de la moitié des sinistrés sont des enfants. Très graves, les taux de malnutrition sont parmi les plus élevés dans le monde. Globalement, 1,2 million d'enfants pourraient être atteints de malnutrition d'ici à la fin de 2018. La sécheresse persistant, la situation, qui demeure extrêmement précaire, ne semble pas devoir redevenir de si tôt ce qu'elle était avant la crise de 2017. Si l'on n'intervient pas en temps utile, le spectre de la famine pourrait rapidement réapparaître, surtout que, d'après les prévisions météorologiques, la pluviométrie sera tout au plus moyenne pendant l'hivernage du *gu* (avril à juin). On dénombre à l'heure actuelle environ 2,1 millions de personnes déplacées, dont 1 million nouvellement déplacé en 2017, qui, ayant perdu pour la plupart leurs moyens de subsistance, dépendent essentiellement de l'aide.

65. On a continué de déplorer des expulsions forcées, notamment à Mogadiscio et Baidoa. Ainsi, 2 820 personnes déplacées ont été expulsées de force de Baidoa en février. Au total, 200 280 personnes ont été victimes d'expulsion en 2017, dont 154 000 (77 %) rien qu'à Mogadiscio qui abrite près de 626 000 déplacées. Les expulsions de force des 29 et 30 décembre 2017, soit 23 % du nombre total enregistré dans l'année, représentant le pire cas d'expulsions massives constaté en 2017. Les organisations humanitaires continuent de dialoguer avec les autorités dans le but de trouver des solutions à long terme à cette situation. Le Maire de Mogadiscio a ainsi annoncé le 8 février qu'une commission temporaire de cinq membres, présidée par la Gouverneure adjointe du Banadir, avait été chargée d'enquêter sur la situation.

66. Ayant séjourné en Somalie les 30 et 31 janvier, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence et le Secrétaire général adjoint et Administrateur du PNUD ont souligné la gravité de la situation humanitaire, s'arrêtant sur la nouvelle approche définie pour y faire face. Ils ont lancé le Plan d'aide humanitaire pour la Somalie (2018) et le Cadre pour la résilience et le relèvement, qui viennent définir les domaines dans lesquels les partenaires de l'action humanitaire et du développement et le Gouvernement fédéral concourront pour ensemble briser le cycle de vulnérabilité et de besoin d'assistance d'ici à 2022. Le Plan requiert une enveloppe de 1,5 milliard de dollars pour soutenir l'entreprise de prévention de la famine en 2018. À la date de rédaction du présent rapport, le montant des contributions versées au titre de l'assistance humanitaire était de 369,2 millions de dollars (dont 228,8 millions de dollars au titre du Plan).

67. Les organisations humanitaires sont toujours en proie essentiellement à l'insécurité, aux postes de contrôle illégaux et à l'extorsion le long de la plupart des routes du sud et du centre de la Somalie et dans certaines zones de Bari et la région objet de litige du Sool dans le nord. Les autorités étatiques ont mené plusieurs opérations pour éliminer les postes de contrôle illégaux, mais les hommes armés qui les tiennent ont changé de tactique, opérant désormais sans barrières fixes. Ayant érigé des barrages dans certaines régions du HirChébéli, du Djoubaland et de l'État du Sud-Ouest, les Chabab ont continué d'entraver l'acheminement des secours et marchandises, provoquant ainsi une flambée des prix. À cause des barrages qu'ils ont dressés dans certaines localités, dont Dinsor et Wajed dans l'État du Sud-Ouest, Garbahaarrey dans le Djoubaland et Buulobarde dans le HirChébéli, les organisations humanitaires ont dû continuer d'acheminer les vivres et secours par la voie aérienne et non par la route, mode de transport durable et moins coûteux. Les autorités de l'État du Sud-Ouest ont décidé d'instituer un guichet unique de taxation et d'agrément des organisations humanitaires.

VII. Présence des Nations Unies en Somalie

68. Les entités des Nations Unies restent présentes dans les localités ci-après de la Somalie : Baidoa, Beledweyne, Boosaaso, Dhooble, Dolo, Gaalkacyo, Garowe, Hargeisa, Kismayo, et Mogadiscio. La MANUSOM et le BANUS ont effectué des missions d'évaluation à Dhuusamarreeb et un lieu convenable pour une antenne du BANUS a été trouvé à Galmudug. À la date du 18 mars, 559 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 1 196 agents nationaux étaient affectés en divers lieux dans le pays. Le BANUS a fait des propositions tendant à permettre aux entités des Nations Unies d'agir sous la bannière d'une seule ONU et à reconfigurer telles ou telles composantes, le but étant de pouvoir accompagner efficacement la mise en œuvre de la solution globale pour la sécurité, de l'architecture de sécurité nationale et du plan de transition.

69. L'Organisation a mis en route en 2018 une opération d'évaluation de l'intérêt des programmes, qui viendra éclairer une étude de l'empreinte des Nations Unies en Somalie.

70. En janvier 2018, l'ONU et le Gouvernement fédéral ont adopté un plan de renforcement de la sécurité à Mogadiscio, l'une et l'autre parties ayant désigné un interlocuteur, le but étant de pourvoir à la sécurité maximale de l'aéroport internationale de Mogadiscio. Ce plan, qui serait financé en partie par l'ONU et les partenaires internationaux, prévoit cinq verrous de sécurité faisant intervenir tous ceux qui concourent à la sécurité de la zone.

71. L'ONU continue de mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques recommandées, le but en étant de renforcer la sûreté et la sécurité de l'ensemble du personnel des Nations Unies sur toute l'étendue du territoire somalien, y compris la zone de l'aéroport international de Mogadiscio. Entre fin décembre 2017 et avril 2018, l'ONU a effectué des exercices dans le cadre de son système de gestion des crises dans deux bureaux régionaux, Beledweyne et Kismayo, exercices auxquels l'AMISOM a participé.

VIII. Observations

72. En dépit des éternelles crises politiques suscitées par les difficultés qu'il y a à gérer la politique clanique et les relations entre les institutions étatiques, ainsi que les carences et faiblesses de ces institutions naissantes, la Somalie continue d'aller de l'avant pour bâtir un État opérationnel. Je tiens à rendre hommage aux dirigeants du Gouvernement fédéral et des États fédérés en ce qu'ils restent décidés à concourir dans un esprit constructif à l'entreprise de consolidation de la paix et d'édification de l'État.

73. Aller encore de l'avant pour définir le modèle fédéral somalien et notamment consacrer le statut des États fédérés ainsi que les accords conclus entre ces derniers et le Gouvernement fédéral concernant la répartition des fonctions et pouvoirs et le partage des ressources et recettes viendrait concourir à stabiliser l'ordre politique. Étant donné ce programme, j'exhorte toutes les parties à s'abstenir de recourir à la violence pour parvenir à leurs desseins politiques et à respecter la Constitution fédérale provisoire et la légalité, ce qui est essentiel pour l'avènement d'une Somalie véritablement fédérale.

74. Les crises politiques récurrentes au Parlement fédéral, notamment la dernière venue faire entrave à l'adoption de textes de loi essentiels, sont pour moi un motif de vive préoccupation. J'engage tous les acteurs politiques à faire primer l'intérêt de la Somalie et de son peuple sur toute autre considération. De nouveaux retards et une

période d'instabilité politique risqueraient de remettre en cause les acquis obtenus de haute lutte.

75. J'invite de nouveau les États Membres à tenir ce pays à l'abri de leurs différends politiques, surtout quand on sait qu'il reste fragile, ses citoyens et dirigeants devant s'unir pour lui permettre d'emprunter la voie d'une paix et d'un développement durables.

76. La définition d'un cadre de réconciliation nationale accompagnée par mon Représentant spécial et les partenaires internationaux est essentielle pour bâtir l'État somalien. Je me réjouis de constater que l'on va de l'avant pour régler le conflit de Gaalkacyo, et que le processus de réconciliation de Marka a été lancé à Mogadiscio. J'exhorte les autorités fédérales et régionales à privilégier le dialogue et l'ouverture pour régler leurs différends au niveau local et susciter la réconciliation aux niveaux local, régional et national. Je les exhorte également à définir les processus clefs, dont la révision constitutionnelle, le choix du modèle électoral et la réforme du secteur de la sécurité, selon une optique de prévention des conflits et de réconciliation.

77. Je me félicite de constater que les préparatifs en prévision des élections pluralistes au suffrage universel de 2020-2021 vont de l'avant, le but étant de voir la Somalie dépasser la logique de partage du pouvoir d'inspiration exclusivement clanique. Je félicite la Commission électorale nationale indépendante d'avoir récemment mené, dans toute l'étendue du pays, des consultations dans le but de recenser tous obstacles à l'organisation de ces élections. J'encourage toutes les parties prenantes à adopter rapidement un système électoral et à arrêter le cadre légal des élections en procédant sans exclusive et en toute transparence et responsabilité. J'encourage également la Commission à examiner les différentes formules d'inscription d'électeurs envisageables pour retenir celle qui serait de nature à permettre de procéder sans exclusive à la confection d'un fichier électoral national durable qui vienne garantir le droit de vote de tous les citoyens somaliens.

78. Les dirigeants du Gouvernement fédéral et des États fédérés manifestent la volonté d'améliorer la sécurité et de hâter la réforme du secteur de la sécurité. Je rends hommage au Président somalien en ce qu'il continue de s'investir personnellement dans la réforme de l'Armée nationale. Ces efforts, qui doivent s'inscrire dans le cadre de l'architecture de sécurité nationale et du plan de transition, doivent s'inspirer de la solution globale pour la sécurité.

79. Les Chabab ont prouvé qu'ils étaient capables de perpétrer des attaques terroristes meurtrières dans Mogadiscio et d'affronter les forces de sécurité somaliennes et l'AMISOM. Ils continuent de perpétrer dans la capitale et d'autres localités des attentats-suicide à la bombe et des assassinats ciblés, qui coûtent la vie à des civils innocents, causant des mutilations à tant d'autres. Le double attentat-suicide à la voiture piégée perpétré à Mogadiscio le 23 février et dans lequel ont péri plus de 40 personnes vient très clairement rappeler cette menace. J'encourage le Gouvernement fédéral et les partenaires internationaux à arrêter une approche cohérente de l'élimination de la menace des engins explosifs improvisés.

80. À cet égard, je rends hommage à l'AMISOM et aux forces de sécurité somaliennes, qui ont su déjouer la plupart des attaques et continuent de sauvegarder les acquis politiques, préservant ainsi les conditions propres à permettre d'aller encore de l'avant. Loin d'être vains, les sacrifices qu'elles continuent de consentir dans des circonstances très difficiles doivent inciter tous les dirigeants nationaux et régionaux somaliens à aller de l'avant comme il se doit.

81. Je félicite les dirigeants du Gouvernement fédéral d'avoir arrêté un plan de transition devant leur permettre d'assumer pleinement la responsabilité de la mission de sécurité. Il est essentiel qu'il continue dans l'exercice de cette mission de coopérer

étroitement avec les États fédérés, l'Union africaine, les pays fournisseurs de contingents et les partenaires de sécurité de la Somalie. J'engage tous ceux qui apportent à la sécurité de ce pays un concours opérationnel, financier ou politique à inscrire leur contribution dans le cadre des priorités définies dans le plan et à coordonner leur appui au secteur de la sécurité somalienne, le but étant d'agir dans la cohérence et de conjuguer leurs efforts pour mieux réussir dans cette entreprise.

82. Force est de continuer d'aller de l'avant pour asseoir l'état de droit, notamment en mettant en œuvre les plans de police étatiques dans le cadre du Projet de police conjointe. Je me félicite de la conclusion de l'accord politique concernant le système de justice et d'administration carcérale et j'invite le Gouvernement fédéral à instituer promptement ledit système et les États fédérés à arrêter en toute diligence leurs plans de justice et d'administration carcérale, le but étant d'ouvrir davantage les portes de la justice aux justiciables locaux. Rapprocher les plans de justice et d'administration carcérale des plans de police étatiques permettrait d'envisager l'état de droit dans sa globalité au niveau des États fédérés. L'intégration de forces régionales comme les Darouich dans la police d'État et l'Armée nationale, telle que prescrite par l'architecture de sécurité nationale et le nouveau modèle de police, est une importante étape de la transition. L'appui qu'apporte l'ONU au renforcement des forces de police au niveau des États s'inscrit dans une conception de la justice pénale qui associe les droits humains, la problématique femmes-hommes et l'accès à la justice, et fait partie intégrante de la lutte contre l'extrémisme violent. Cela doit nous faire prendre conscience qu'une approche centrée sur l'action militaire ne suffira pas à remédier à l'insécurité régnant en Somalie. Je souhaite vivement voir renforcer l'architecture de sécurité régionale, notamment les conseils de sécurité régionaux et les offices de sécurité régionaux, et procéder, dans les délais prescrits, à l'évaluation de l'état de préparation opérationnelle régionale pour pouvoir apprécier en toute clarté les effectifs, l'aptitude et les moyens de ces forces.

83. Je me réjouis de pouvoir constater que la situation humanitaire s'est améliorée dans une certaine mesure, essentiellement grâce à l'aide humanitaire. Les besoins restent cependant considérables. Quelque 500 000 personnes vivent une situation d'urgence humanitaire qui risque de très vite se muer en catastrophe si l'aide n'est pas maintenue à son niveau de 2017. Il faut voir débloquer par avance des fonds suffisants pour conjurer la famine. J'exprime ma gratitude aux donateurs qui ont manifesté la volonté de continuer d'apporter leur solidarité, tout en disant l'inquiétude que m'inspirent les retards dans l'expression d'engagements et le risque de raréfaction générale des contributions. Il est essentiel que des fonds suffisants soient débloqués par avance dès le début de l'année pour permettre d'éviter que la situation se détériore encore pendant le second trimestre de 2018.

84. Je reste préoccupé de ce que l'on continue d'enlever des enfants et de les utiliser pendant le conflit. Le fait que les forces spéciales somaliennes aient recueilli en janvier dans le Moyen-Chébéli 36 enfants qui finiront par être transférés dans un centre de réadaptation de Mogadiscio a été pour moi un grand motif de réconfort. J'engage toutes les parties à prendre des mesures pour mettre les enfants soldats à l'abri de leurs opérations militaires.

85. Je reste également préoccupé de ce que 40 enfants hébergés dans un centre de réintégration de Garowe (Puntland) financé par l'UNICEF demeurent sous le coup de condamnations à de longues peines d'emprisonnement prononcées par un tribunal militaire pour affiliation présumée aux Chabab. J'invite le Président du Puntland à leur accorder une grâce présidentielle, à hâter leur transfert vers des centres de réintégration financés par l'UNICEF plus proches de leurs localités d'origine et à demander aux autorités militaires compétentes de se dessaisir dans l'avenir de toutes

enquêtes criminelles contre des civils et singulièrement des mineurs au profit des juridictions de droit commun.

86. Nonobstant les acquis enregistrés en 2016 par suite de l'élection de femmes à 24 % des sièges du Parlement fédéral, les femmes ne participent toujours guère à la vie politique et à la prise de décisions. Le fait que l'on ne prête pas aux députées tout le concours qu'il faut et qu'on les exclut ou presque des mécanismes de prise de décisions est pour moi un sujet de préoccupation qui, faute d'être dissipé, est susceptible de remettre en cause leur rôle et leur représentation lors des élections de 2020-2021. J'engage le Gouvernement fédéral, le Parlement fédéral, la société civile et la communauté internationale à redoubler d'efforts pour ensemble appuyer le programme des députées et leur donner voix au chapitre à l'occasion de l'activité législative et de la promotion de la paix et de la stabilité en Somalie.

87. Je rends hommage à Michael Keating, mon Représentant spécial, à mes deux Représentants spéciaux adjoints et aux membres du personnel de la MANUSOM, au chef et au membre du personnel du BANUS ainsi que des organismes, fonds et programmes des Nations Unies en Somalie pour le travail ardu qu'ils continuent d'y accomplir dans des conditions difficiles.



Map No. 3690 Rev. 10 UNITED NATIONS
December 2011

Department of Field Support
Cartographic Section